

Histoire et philosophie du droit épreuve orale :

Analysez cet extrait de BECCARIA, *Traité des délits et des peines* (1764), § XXVIII

À l'aspect de cette multiplicité de supplices, qui n'a jamais rendu les hommes meilleurs, j'ai cherché si, dans un gouvernement sage, la peine de mort était vraiment utile ; j'ai examiné si elle était juste. Quel peut être ce droit que les hommes s'attribuent d'égorger leurs semblables ? Ce n'est certainement pas celui dont résultent la souveraineté et les lois. Elles ne sont que la somme totale des petites portions de libertés que chacun a déposées ; elles représentent la volonté générale, résultat de l'union des volontés particulières. Mais quel est celui qui aura voulu céder à autrui le droit de lui ôter la vie ? Comment supposer que, dans le sacrifice que chacun a fait de la plus petite portion de liberté qu'il a pu aliéner, il ait compris celui du plus grand des biens ? Et, quand cela serait, comment ce principe s'accorderait-il avec la maxime qui défend le suicide ? Ou l'homme peut disposer de sa propre vie, ou il n'a pu donner à un seul ou à la société tout entière un droit qu'il n'avait pas lui-même.

La peine de mort n'est appuyée sur aucun droit ; je viens de le démontrer. Elle n'est donc qu'une guerre déclarée à un citoyen par la nation, qui juge nécessaire ou au moins utile la destruction de ce citoyen

Mais, si je prouve que la société en faisant mourir un de ses membres ne fait rien qui soit nécessaire ou utile à ses intérêts, j'aurai gagné la cause de l'humanité.

Deux motifs seulement peuvent faire regarder comme nécessaire la mort d'un citoyen. Dans ces moments de trouble où une nation cherche à redevenir libre, on touche à la perte de sa liberté ; dans ces temps d'anarchie, où les lois se taisent et sont remplacées par le désordre et la confusion, si un citoyen, quoique privé de sa liberté, peut encore, par ses relations et son crédit, porter quelque atteinte à la sûreté de son pays ; si son existence peut produire une révolution dangereuse dans le gouvernement, il est, sans doute, nécessaire de l'en priver ; mais pendant le règne tranquille des lois, sous la douce autorité d'un gouvernement formé et approuvé par les vœux réunis des peuples ; dans un État bien défendu au dehors et soutenu dans son intérieur par la force et par l'opinion, peut-être plus puissante que la force même ; dans un pays enfin où l'autorité, tout entière entre les mains du véritable souverain, n'est jamais le prix de la richesse, qui ne peut plus acheter que des plaisirs, quelle nécessité d'ôter la vie à un citoyen ? Cette punition ne serait justifiée que par l'impossibilité d'arrêter le crime par un exemple moins frappant, second motif qui autoriserait et rendrait nécessaire la peine de mort.

L'expérience de tous les siècles prouve que la crainte du dernier supplice n'a jamais arrêté les scélérats déterminés à porter le trouble dans la société. L'exemple des Romains atteste cette vérité. Elle est mise dans son plus beau jour par vingt années du règne de l'impératrice de Russie, Élisabeth, pendant lesquelles cette princesse a donné aux pères des peuples une leçon plus belle que ces brillantes conquêtes que la patrie ne saurait acheter qu'au prix du sang de ses enfants. Mais, s'il existe des hommes à qui le langage de l'autorité rende celui de la raison assez suspect pour qu'ils se refusent à des preuves si palpables, qu'ils écoutent un moment la voix de la nature, ils trouveront dans leur cœur le témoignage de tout ce que je viens d'avancer.

Trad. en anglais (anonymous translation 1787) :

The useless profusion of punishments, which has never made men better, induces me to inquire, whether the punishment of *death* be really just or useful in a well governed state? What *right*, I ask, have men to cut the throats of their fellow-creatures? Certainly not that on which the sovereignty and laws are founded. The laws, as I have said before, are only the sum of the smallest portions of the private liberty of each individual, and represent the general will, which is the aggregate of that of each individual. Did any one ever give to others the right of taking away his life? Is it possible, that in the smallest portions of the liberty of each, sacrificed to the good of the public, can be contained the greatest of all good, life? If it were so, how shall it be reconciled to the maxim which tells us, that a man has no right to kill himself? Which he certainly must have, if he could give it away to another.

But the punishment of death is not authorised by any right; for I have demonstrated that no such right exists. It is therefore a war of a whole nation against a citizen, whose destruction they consider as necessary or useful to the general good. But if I can further demonstrate, that it is neither necessary nor useful, I shall have gained the

cause of humanity.

The death of a citizen cannot be necessary but in one case. When, though deprived of his liberty, he has such power and connections as may endanger the security of the nation; when his existence may produce a dangerous revolution in the established form of government. But even in this case, it can only be necessary when a nation is on the verge of recovering or losing its liberty; or in times of absolute anarchy, when the disorders themselves hold the place of laws. But in a reign of tranquillity; in a form of government approved by the united wishes of the nation; in a state well fortified from enemies without, and supported by strength within, and opinion, perhaps more efficacious; where all power is lodged in the hands of a true sovereign; where riches can purchase pleasures and not authority, there can be no necessity for taking away the life of a subject.

If the experience of all ages be not sufficient to prove, that the punishment of death has never prevented determined men from injuring society; if the example of the Romans; if twenty years reign of Elizabeth, empress of Russia, in which she gave the fathers of their country an example more illustrious than many conquests bought with blood; if, I say, all this be not sufficient to persuade mankind, who always suspect the voice of reason, and who choose rather to be led by authority, let us consult human nature in proof of my assertion.